LETTRE

PASTORALE

DE NOS SEIGNEURS LES

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA

SUR L'ÉDUCATION

QUEBEC
IMPRIME PAR LEGER BROUSSEAU

1894

RB149,258

LETTRE

PASTORALE

DE NOS SEIGNEURS LES

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA

SUR L'ÉDUCATION

QUEBEC
IMPRIME PAR LEGER BROUSSEAU

1894

Imprimatur.

Quebeci, die 19a Martii 1894.

† L.-N. *Archiep. Cyrenen.*,

Coadj. Emi. Card. TASCHEREAU.

LETTRE PASTORALE

DE NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA,

SUR L'ÉDUCATION.

—

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de Nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Notre siècle se proclame avec fierté le siècle des lumières ; il vante la douceur de ses mœurs, l'éclat de sa civilisation ; il exalte ses progrès qui semblent jeter dans l'ombre toutes les merveilles du passé. Nous ne voulons pas certes lui contester ce qui fait justement son principal

titre de gloire ; Nous Nous plaisons même à reconnaître que, au point de vue matériel, dans le domaine des sciences naturelles, de l'industrie, de la mécanique, il a réellement fait des pas de géant et acquis des droits à notre admiration.

Cependant les observateurs judicieux, ceux qui ne se laissent pas éblouir par un mirage trompeur, mais qui étudient à fond la marche des sociétés, constatent et déplorent, au milieu des splendeurs de notre âge, l'abaissement des caractères, la corruption des mœurs, la soif insatiable du bien-être et des jouissances, une recrudescence d'insubordination vis-à-vis de toutes les autorités, dans la famille, dans l'État, dans l'Église. Nous voudrions pouvoir proclamer ici que notre pays a échappé complètement au courant d'idées malsaines qui désolent la plupart des contrées de l'Europe ; malheureusement bien des symptômes alarmants, bien des faits qui se déroulent encore sous nos yeux, nous prouvent que ces idées subversives ont fait, depuis quelque temps, leur apparition au milieu de nous.

Pourquoi donc sommes-nous obligés de reconnaître, à côté d'un incontestable progrès matériel, une certaine déchéance au point de vue spirituel et moral ? Comment expliquer cette espèce d'opposition, ou plutôt cette progression ascendante d'un côté et descendante de l'autre ?

Ah ! c'est que, dans l'Ancien Monde encore plus que dans le Nouveau, les saines croyances religieuses, minées peu à peu par une presse hostile ou par une société dépravée, vont s'affaiblissant dans les esprits ; c'est que la tolérance de l'erreur et du vice devient de plus en plus grande, c'est que l'ignorance religieuse est souvent très profonde, c'est que les mœurs s'altèrent au contact de mille éléments de corruption, c'est qu'on ne reconnaît plus autant aux diverses autorités l'origine surnaturelle et divine qui seule peut les rendre dignes de notre respect et de notre soumission. La cause de cette déchéance, Nous la trouvons en grande partie, pour ce qui concerne notre pays, dans la mauvaise éducation de la famille : les enfants ne sont plus élevés suffisamment dans l'obéissance, dans l'amour du devoir, dans la fuite des occasions dangereuses, dans la pratique des principes de l'Évangile. C'est pourquoi, voulant conjurer autant que possible les dangers qui menacent notre peuple, et appliquer un remède efficace au mal dont nous souffrons déjà trop et qui alarme à juste titre les bons catholiques, Nous venons aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, vous entretenir de l'éducation chrétienne de la jeunesse AU SEIN DE LA FAMILLE d'abord, et ensuite DANS LES ÉCOLES. Les devoirs réciproques

des pasteurs et des fidèles, les dangers que font courir à la foi et aux mœurs les mauvaises lectures, les funestes divisions que des ennemis de l'Église tentent de semer au milieu de nous pour amoindrir nos forces et saper nos croyances : voilà autant de questions fondamentales qui ne seront qu'effleurées ici, mais qui pourraient être plus tard traitées avec beaucoup plus de détails.

Ce sujet de l'éducation, Nos Très Chers Frères, n'est pas de ceux qui n'ont qu'une importance relative, temporaire, et dont un bon citoyen peut se desintéresser sans inconvénient ; il est, au contraire, d'un intérêt capital et constant pour toutes les classes de la société. Les parents, à qui Dieu a donné des enfants, et qu'il a revêtus de son autorité pour les bien élever ; les pasteurs chargés d'enseigner et de faire observer exactement la loi divine ; les chefs de l'Etat qui ont à seconder avec intelligence et efficacité les parents et les pasteurs ; les éducateurs de l'enfance qui reçoivent la mission de compléter dans les écoles l'œuvre des parents ; tous ceux qui aiment l'Église et la patrie ont à cœur de voir se donner partout une éducation saine, propre à former d'excellents chrétiens, des citoyens intègres, vertueux, instruits, dévoués à leur pays.

I

ÉDUCATION DANS LA FAMILLE.

Saint Grégoire de Nazianze, dans un langage admirable [1], nous représente l'homme créé par Dieu et pour Dieu, comme le lien nécessaire de tous les êtres corporels, comme leur fin immédiate; c'est par lui qu'ils doivent retourner à Dieu, leur principe, comme c'est pour lui qu'ils ont été faits. Il appelle l'homme l'abrégé de l'univers, un ange d'un ordre nouveau qui tient au ciel et à la terre, un pontife placé entre les choses visibles et invisibles, le roi du monde corporel, roi qui n'a au-dessus de lui que Dieu seul. Par son corps, par son esprit, par son cœur, l'homme est le résumé de toute la création et il possède en lui-même une triple vie physique, intellectuelle et morale, que l'éducation bien entendue a pour mission de développer.

ÉDUCATION PHYSIQUE, INTELLECTUELLE ET MORALE.

La nature elle-même, Nos Très Chers Frères, commande et inspire aux parents le soin d'élever leurs enfants, de leur donner l'éducation physique. La mère connaît la faiblesse corporelle du petit être à qui elle a donné le jour ;

1—Orat. XXXVIII et XLIII.

elle lui prodigue les trésors de son affection, elle veille sur lui avec une sollicitude constante, infatigable, elle guide ses premiers pas, elle lui fait bégayer ses premières paroles, elle n'épargne rien pour développer ses forces, pour affermir sa santé ; le père prend une part active et directe à cette formation par son travail et par le prestige de son autorité plus grande ; spectacle merveilleux qui met bien en relief les lois si pleines de sagesse que le Créateur a gravées dans le cœur des parents !

L'éducation corporelle ne suffit pas cependant à la créature raisonnable. L'enfant a une âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, mais elle a été viciée par le péché originel ; il a des germes d'intelligence, mais ce sont comme des étincelles cachées dans la pierre ; son cœur, semblable au morceau d'or natif, est encore recouvert de matières brutes ; son imagination, sa mémoire, sa volonté demandent une culture intelligente ; son caractère, quelque heureux qu'il puisse être, a besoin d'être assoupli et de recevoir, par une direction prudente et ferme, le poli et le brillant qui sont les fruits d'une éducation soignée. Il faut donner à cette âme l'éducation intellectuelle et morale ; si elle lui est refusée ou si elle ne lui est octroyée qu'avec une espèce de parcimonie et d'une manière

incomplète, elle demeurera dans son ignorance première, elle gardera tous ses défauts, elle deviendra souvent le réceptacle de tous les vices, elle ne produira jamais cette efflorescence de vertus qui caractérisent le vrai chrétien. L'expérience des siècles est là pour démontrer que le manque d'éducation morale entraîne avec lui la dépravation des individus, la honte et la ruine des familles, le dépérissement continu et la chute des Etats.

ÉDUCATION CHRÉTIENNE DÈS L'AGE LE PLUS TENDRE.

Pour produire de salutaires effets, l'éducation doit être CHRÉTIENNE, c'est-à-dire que la doctrine de salut enseignée par Notre Seigneur Jésus-Christ aux hommes doit en être la base. Élever chrétiennement un enfant, c'est développer ses facultés intellectuelles et morales d'après les principes de la raison et de la foi, en dirigeant ses pensées et ses affections vers le but assigné à son existence en ce monde et vers la fin dernière pour laquelle il a été créé. Les parents, éducateurs de leur famille, remplissent une mission sublime, mais fort difficile ; ils méconnaîtraient la grandeur, la noblesse de leur tâche, s'ils procédaient au hasard, sans règle fixe; la lumière d'en haut leur est nécessaire ; il leur faut, pour guider leur marche, la boussole divine

de la vérité révélée. Ils doivent travailler non seulement à développer les forces physiques de l'enfant et à orner son esprit de connaissances utiles, mais encore et surtout à faire régner Jésus-Christ dans son âme, à le former sur ce parfait modèle, à lui faire reproduire dans sa conduite les vertus du Sauveur. N'est-il pas nécessaire, en effet, que l'homme créé à l'image de Dieu, par les facultés qui lui ont été octroyées, en devienne la ressemblance aussi exacte que possible par sa vie morale? N'est-ce pas à cette imitation que nous invite Notre Seigneur, lorsqu'il nous dit : "Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait [1] ?" Des parents chrétiens pourraient-ils oublier que Dieu leur a donné dans son Divin Fils l'idéal sensible de la vie morale, le type accompli de toutes les vertus qu'ils doivent pratiquer eux-mêmes et faire pratiquer au sein de leur famille?

Il est essentiel d'initier l'enfant, encore jeune, à la connaissance de ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même, ainsi qu'aux vérités dogmatiques sur lesquelles repose la loi morale. Mais ce n'est pas tout : il faut former sa volonté, la diriger dans ses actes, l'habituer à respecter les dictées de la conscience

---

1—Matth, V, 48.

et à s'éclairer des lumières que l'intelligence a reçues de la nature et de l'éducation chrétienne.

Cette œuvre de formation doit commencer dès l'AGE LE PLUS TENDRE. En effet, les actes matériellement bons ou mauvais du petit enfant engendrent avec le temps des habitudes de même nature, et si ces habitudes sont pernicieuses, il faudra nécessairement les réprimer. Qui pourrait dire les inquiétudes, les ennuis de tout genre, les tourments qu'en éprouveront alors les parents ! que de larmes elles feront verser aux malheureux enfants ! Il est donc important de les accoutumer tout jeunes à remplir fidèlement leurs devoirs. La pratique de la vertu leur deviendra ainsi plus facile ; elle sera leur plus bel ornement, leur gloire la plus pure, comme aussi l'élément le plus précieux de leur bonheur.

AUTORITÉ ET OBÉISSANCE DANS LA FAMILLE.

L'éducation qu'on donne dans un grand nombre de nos familles, surtout dans les villes, est viciée par le DÉFAUT D'AUTORITÉ chez les parents, par une mollesse excessive qui accorde tout, qui cède tout aux caprices de l'enfant, qui ne s'applique qu'à lui éviter les plus légers sacrifices, les moindres contrariétés et qui en fait inévitablement l'esclave de mille prétendus besoins. Dans bien des cas, on pourrait dire en toute

vérité que ce ne sont pas les parents qui élèvent leurs enfants, mais les enfants qui s'élèvent eux-mêmes au gré de leurs inclinations. On a grandement tort : ce qui paraît être de prime abord un acte de bonté est réellement un acte de faiblesse coupable, un acte de cruauté.

Nous ne saurions trop vous recommander, Nos Très Chers Frères, de former de bonne heure vos enfants à l'OBÉISSANCE ; qu'ils respectent toujours votre volonté ; qu'ils sachent que vous avez la main assez ferme pour réprimer leurs caprices. Si, tout en subvenant à leurs besoins, tout en accédant à leurs légitimes demandes, vous vous faites une règle inviolable de résister à ce qui n'est que sensualité, indolence, mollesse, désobéissance, vous aurez bientôt redressé les premiers écarts de la nature, vous aurez commencé sagement leur éducation. Dès qu'ils sont capables de comprendre vos ordres, dès qu'ils sont en état de les saisir dans vos gestes, dans le ton de votre voix, commandez-leur avec gravité et faites-vous obéir. Défiez-vous de vous-mêmes, craignez par-dessus tout les faiblesses dangereuses qu'engendre une trop grande affection ; ne vous aveuglez pas sur les talents, sur les qualités extérieures, sur l'intelligence, sur le mérite de vos enfants ; cette disposition d'esprit vous les ferait conduire aux abîmes. Ne révoquez jamais un ordre que vous

leur avez donné avec réflexion ; ne revenez pas par inconstance sur un refus que la raison vous a dicté. Que leurs prières, que leurs caresses vous trouvent inflexibles, et ne tolérez chez eux ni les murmures, ni la mauvaise humeur. Que votre autorité soit empreinte de fermeté et de douceur ; qu'elle s'exerce sans déviation, sans soubresauts, avec un grand esprit de justice tempéré par une affection raisonnable et bien entendue.

La mère de famille surtout doit mettre en pratique ces salutaires conseils ; elle ne saurait prendre trop tôt sur l'esprit de ses enfants cet ascendant dont elle aura tant besoin plus tard pour se faire obéir. Que fera une mère sans autorité, elle, la gardienne assidue du foyer, elle, la première éducatrice de la famille, elle, presque toujours seule au milieu de ses enfants ! Si elle n'a pas le secret de s'en faire obéir, ils deviendront de plus en plus turbulents, raisonneurs, insubordonnés : ils feront son désespoir, et il ne lui restera qu'à contempler, dans une profonde affliction, l'anarchie qui règne autour d'elle.

Vos enfants ont grandi, parents chrétiens, dans la soumission, dans la fidélité au devoir ; vous avez réprimé les mauvais penchants de leur nature ; vous avez suivi d'un regard affectueux et vigilant cette première formation ; ils

ont atteint l'âge de l'ADOLESCENCE. N'abdiquez pas encore votre autorité sur eux ; conservez-la soigneusement : ils en auront un immense besoin pour se préserver des graves dangers qui les attendent dans ce second âge de la vie. Ils vous obéiront, ils vous respecteront comme auparavant, si vous vous respectez mutuellement et si vous ne cessez jamais de leur donner l'exemple de toutes les vertus.

Que le père et la mère ne se contredisent jamais l'un l'autre dans l'exercice de leur autorité ; l'UNITÉ D'ACTION est absolument nécessaire à son efficacité. Vos divergences d'opinion, s'il en existe entre vous, sur la manière d'élever vos enfants, sur les corrections à leur infliger, sur les faveurs à leur accorder ou à leur refuser, ne doivent jamais se manifester en leur présence : s'abandonner, sous leurs yeux, à des reproches violents, blâmer, censurer avec amertume les punitions que le père ou la mère a cru devoir infliger, prendre ouvertement parti pour l'enfant qui a été châtié, c'est faire un acte de démence, c'est se rendre gravement coupable, c'est ruiner volontairement l'autorité dont Dieu a revêtu les parents, c'est abdiquer pratiquement la direction des enfants, c'est les encourager à l'insubordination. Si vous êtes parfaitement unis, si votre conduite est chrétienne, à l'abri de tout reproche,

si vous n'êtes ni faibles, ni tracassiers, ni soupçonneux, vous possèderez toute leur confiance ; votre fermeté les contiendra dans le devoir et le leur fera chérir ; votre esprit de justice, joint à une bonté affectueuse, vous gagnera leur cœur.

Aimez beaucoup vos enfants ; mais aimez-les également, aimez-les avec dignité ; gardez vis-à-vis d'eux une sage et prudente réserve ; ne descendez jamais avec eux jusqu'à la familiarité : elle nuirait au respect et à la confiance dont ils doivent vous entourer.

Arrivés même à l'AGE DE LA JEUNESSE, à cette saison des tempêtes si tristement féconde en naufrages, vos enfants, ainsi élevés chrétiennement, habitués à une direction ferme et suivie, ne songeront guère à s'émanciper. Ils ne fuiront pas votre compagnie ; ils aimeront, au contraire, à demeurer auprès de vous, parce qu'ils trouveront sous le toit paternel plus de bonheur véritable que dans les réunions mondaines. D'ailleurs, vous conservez encore le droit d'être obéis ; vous ne pouvez pas même y renoncer, parce que vous ne pouvez pas vous soustraire au devoir de gouverner votre famille.

RELIGION PRATIQUE DANS LA FAMILLE.

Mais ne l'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, si vous avez le droit et le devoir de faire respecter votre autorité, parce qu'elle vient de Dieu,

vous n'êtes pas moins obligés de FAIRE RESPECTER L'AUTORITÉ DE DIEU MÊME, d'établir et de maintenir son règne parmi ceux qui vous sont unis étroitement par les liens du sang. Vous êtes chrétiens ; vous adressez tous les jours à Dieu vos humbles supplications ; vous avez enseigné à vos enfants à connaître et à prier Notre Seigneur et Père qui règne dans les cieux et qui veut régner dans nos âmes par sa grâce ; vous leur avez appris la grandeur, l'étendue de leurs devoirs envers Dieu : il vous reste encore à LES LEUR FAIRE PRATIQUER. Vous leur avez montré le but assigné par la divine Providence à leur vie terrestre, en même temps que les récompenses ou les châtiments de la vie future : dirigez-les sans cesse vers ce but suprême, tournez leurs pensées, leurs désirs, leurs affections vers cette fin dernière. Dès leurs plus tendres années, faites-les prier Dieu tous les jours ; conduisez-les à l'église ; expliquez-leur le sens des touchantes cérémonies qui se déroulent sous leurs yeux. Plus tard, menez-les avec vous au tribunal de la pénitence, au banquet eucharistique, à la messe et aux instructions paroissiales. Faites de votre maison un sanctuaire où tout respire la foi, la piété, l'amour de Dieu, de son Église et des saints. Faites-vous inscrire avec vos enfants au nombre des membres de la pieuse Association de la Sainte Famille, si chaleureusement recom-

mandée par Notre Saint Père le Pape Léon XIII ; faites toujours la prière en famille et Dieu sera au milieu de vous, pour vous exaucer et vous bénir. Obligés plus tard de s'éloigner de la maison paternelle, vos enfants emporteront avec eux et garderont toute leur vie la sainte habitude de faire régulièrement et religieusement leurs exercices de piété le matin et le soir.

LES CONVERSATIONS DANGEREUSES.

Ne permettez jamais, Nos Très Chers Frères, qu'on tienne sous votre toit UN LANGAGE PEU CHRÉTIEN, des conversations peu conformes à l'esprit de l'Évangile ; que vos enfants entendent tout autre chose que des discours où l'on s'enthousiasme pour les biens périssables de la terre, pour les plaisirs du monde, pour les folies du luxe et pour la bonne chère. Bannissez à jamais de votre demeure ces entretiens dangereux, criminels, dans lesquels le prochain est odieusement maltraité, les prêtres du Seigneur vilipendés, les principes les plus sacrés méconnus, les questions les plus délicates traitées avec passion ; ne tolérez jamais chez vous les paroles blasphématoires, les jurements, les chansons obscènes, les discours libres, contraires à la foi ou aux mœurs. Quel esprit religieux pourrait résister à d'aussi pernicieux exemples ? Peut-on accor-

der le nom d'éducation chrétienne à celle qui se donne dans des conditions aussi déplorables? Évidemment non, car tous les principes fondamentaux de cette éducation y sont violés et méconnus.

LA CORRECTION DES ENFANTS.

La CORRECTION est également nécessaire à la bonne formation de l'enfant. S'il a de fortes inclinations au mal, et que rien ne vienne enrayer leur marche progressive, il contractera des habitudes funestes qui ne feront que se fortifier avec l'âge et finiront par causer sa perte éternelle. Même avec un heureux penchant au bien, comme il n'est pas impeccable, il pourra lui arriver de faire des chutes, et s'il n'y a personne pour le remettre dans la bonne voie, il se familiarisera avec le mal et son salut sera compromis.

Cette correction, pour être efficace, doit être faite avec une extrême prudence et de bonne heure, c'est-à-dire avant que le mal ne soit enracidé et ne soit devenu incurable. Ne corrigez jamais lorsque vous êtes sous l'empire d'une violente émotion; vous seriez peut-être trop sévères, cruels injustes; vous ne feriez qu'exaspérer votre enfant; votre réprimande ne produirait aucun effet salutaire. Agissez toujours avec

calme et sang-froid ; que votre tendresse paternelle apparaisse comme un rayon de soleil au milieu même de vos rigueurs.

Les caractères diffèrent comme les talents et les qualités des individus ; si l'on veut réussir à les améliorer, il faut absolument les connaître et les traiter diversement : sans cela, on risque de tout gâter, de tout compromettre.

La correction corporelle est la moins efficace de toutes. Si un grand nombre de parents sont trop faibles, trop indulgents, il y en a d'autres que leur excessive sévérité rend blâmables. Ils grondent, ils maltraitent pour des riens ; ils punissent d'un égal châtiment une maladresse et une faute réelle, une désobéissance irréfléchie et une audacieuse insubordination ; ils ont pour le caractère doux, timide, qu'une parole affectueuse ramènerait au devoir, les mêmes rigueurs que pour le caractère insolent, opiniâtre, que les meilleures raisons ne sauraient faire fléchir. Cette manière de corriger est généralement funeste ; souvent elle étouffe tous les nobles sentiments, elle fait dévier du droit chemin, elle exaspère, elle éteint dans les cœurs le respect et l'amour filial. On conçoit facilement que l'affection ne se concilie guère avec la terreur inspirée par les mauvais traitements.

Cherchez à prévenir les fautes : cela vaut mieux

que d'avoir à les réprimer ensuite : on y réussit par une surveillance active, par les bons conseils, par des encouragements donnés à propos, par le stimulant des récompenses. Ces moyens naturels, unis à la grâce divine, sont généralement d'une puissante efficacité.

DANGER DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter DES COMPAGNIES SUSPECTES OU MAUVAISES. Que de jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances au début de leur carrière, qui semblaient devoir être la joie de leur famille, l'honneur de l'Église, un rempart pour la société, et qui ont fait fausse route! Au lieu d'édifier, ils n'ont amoncelé que des ruines sur leur passage ; leur existence a été malheureuse ; ils sont devenus l'opprobre de ceux dont ils devaient être la gloire. Vertueux tout d'abord, sincèrement religieux et honnêtes, ils ont eu le malheur de rencontrer sur le chemin de la vie un ami gâté, corrompu ; leurs habitudes de piété, de régularité parfaite les ont retenus quelque temps dans le sentier du devoir ; mais peu à peu ils se sont familiarisés avec le mal, avec les sarcasmes de l'irréligion, avec les souillures du vice : ils habitaient naguère les régions sereines de la vertu, la pureté de leur âme rayonnait sur leurs fronts et dans leurs regards ; ils sont descendus peu

à peu jusqu'au fond des abîmes, ils sont devenus aussi pervers qu'ils étaient édifiants auparavant. Si les parents avaient eu l'œil ouvert sur eux, s'ils avaient suivi de près toutes leurs démarches, s'ils les avaient tenus éloignés de ces dangereux amis, si leur autorité avait été assez puissante pour empêcher ces désastreuses relations, ils n'auraient pas à verser tant de larmes sur un malheur devenu presque irrémédiable.

La plus grande partie des jeunes gens qui font fausse route, commencent à se perdre dans les mauvaises compagnies, dans des liaisons trop familières, dans des rapports trop fréquents en dehors de la surveillance des parents, dans ces rassemblements pernicieux où Dieu est souvent oublié et où le démon fait son œuvre. Vos enfants deviendront semblables à ceux qu'ils fréquentent ordinairement ; s'ils ont pour amis des blasphémateurs, des débauchés, des habitués de cabarets, des ivrognes, ils contracteront peu à peu les vices de leurs compagnons ; vous aurez à gémir de leurs égarements, mais le mal sera sans remède : ils feront votre désespoir, votre déshonneur, en attendant qu'ils fassent plus tard celui de leur femme et de leurs enfants.

MAUVAISES LECTURES À ÉVITER.

Veillez également sur les LECTURES que font vos enfants. Les mauvais livres, les mauvais

journaux, des publications hostiles à notre foi, des romans licencieux, obscènes, commencent à se répandre dans nos villes, et jusque dans nos religieuses campagnes ; ces productions immorales, qui devraient être bannies de tout pays chrétien et dont les auteurs méritent les plus sévères châtiments, font ici, comme partout ailleurs, leur œuvre néfaste : elles innoculent le virus qui cause inévitablement la mort des sociétés. Ces livres dangereux se vendent dans les convois de chemins de fer et sur les bateaux à vapeur ; des libraires, qui se disent catholiques, mais qui n'en ont que le nom, étalent dans leurs vitrines des ouvrages dont le titre seul est une provocation au crime et un danger pour la morale publique.

Que de jeunes personnes vont puiser dans ces lectures malsaines un poison mortel pour leur âme ! Elles cherchent une distraction, un passe-temps, la formation littéraire, et elles y trouvent la ruine ou du moins un affaiblissement considérable de leur foi, une atteinte grave à la pureté de leur cœur. C'est dans ces livres infâmes, dans ces impurs feuilletons de journaux, dans ces récits éhontés de tous les crimes les plus affreux, que de pauvres enfants vont se familiariser avec le vice, surexciter et souiller leur imagination, corrompre leur cœur jusque-là

innocent et pur, contracter des habitudes criminelles qu'ils traîneront jusqu'à la tombe. Et il y a des parents assez peu soucieux de leurs devoirs pour ne pas s'occuper de ce que lisent leurs enfants ! Et il y a des libraires qui sont assez pervers pour faire venir de l'Europe de ces publications immondes, romans et journaux, qui vont même jusqu'à les vendre au premier venu, aux jeunes filles, à des enfants de quatorze ou quinze ans, et qui empoisonnent ainsi nos populations ! Véritables assassins des âmes, malfaiteurs publics, ils ne songent qu'à acquérir une fortune périssable et ne rougissent pas de leur infâme négoce ! " Le mal de la presse est immense, disait naguère Léon XIII ; il faut en arrêter les ravages ; les ruines qu'elle a accumulées sont visibles pour tout le monde : ruines intellectuelles de la foi perdue et de la raison obscurcie ; ruines morales du cœur corrompu ; ruines sociales du principe même de l'autorité qui a sombré et de la vraie liberté qui est détruite."

" Dans le domaine des idées, écrivait l'illustre cardinal Pie, que voyons-nous ? Un seul esprit médiocre peut, au moyen du journal, faire plus de mal dans une demi-heure que cent intelligences d'élite ne sauraient en réparer dans un an. Embusquées dans le journal, l'envie, la

calomnie, la haine, la vengeance, l'impiété, la luxure, lancent leurs traits empoisonnés sur les réputations les plus pures, sur les caractères les plus nobles, sur les institutions les plus respectables, sur les choses les plus saintes. Insinuations malveillantes, *faits divers* perfides, correspondances mensongères, articles diffamatoires, voilà les armes redoutables que le journal met à la disposition des méchants."

Les Pères du Quatrième Concile Provincial de Québec avaient déjà signalé le danger de ces mauvais journaux, " dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris sur les genoux d'une mère chrétienne et sur les bancs d'une école catholique les dogmes et les préceptes de la sainte Église, qui maintenant sont en révolte contre elle..... Ces hommes, ennemis de la vraie foi et oublieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits *l'indifférentisme*.....Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Église catholique, ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité, et trop souvent ils en inventent eux-mêmes. Ils se font les échos de toutes les accusations mensongères portées contre le clergé catholique ; mais ils n'accueillent pas ou dénaturent les défenses des accusés. Le silence affecté que ces hommes gardent dans

bien des circonstances où un enfant de l'Église ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient."

C'est donc pour Nous un grave devoir de conscience de vous signaler ce danger de la mauvaise presse, comme c'est une obligation pour vous, Nos Très Chers Frères,—si vous voulez protéger la foi et les mœurs de votre famille,—d'interdire absolument sous votre toit, sans considération de partis politiques, la lecture des journaux et des revues soit ouvertement, soit hypocritement hostiles aux enseignements de la foi catholique ou au clergé, ainsi que celle des mauvais livres et des romans dangereux. Vous ne voudriez pas attenter à la vie corporelle de vos enfants, ni même préjudicier tant soit peu gravement à leur santé ; et n'est-il pas mille fois plus important pour vous et pour eux de prendre soin de leur âme, de leur salut, de la conservation de leur vie surnaturelle ? Le corps n'est qu'un peu de boue qui sera bientôt dans le tombeau ; mais l'âme est spirituelle, immortelle, rachetée par le sang d'un Dieu ; elle est la partie la plus noble de nous-mêmes ; elle doit donc être protégée avec un soin minutieux contre les influences délétères d'écrits empoisonnés. C'est pourquoi vous devez établir un cordon sanitaire autour de votre maison et n'y jamais laisser

pénétrer aucun livre ou journal qui puisse exercer une pernicieuse influence au sein de votre famille.

Les conseils que Nous venons de vous donner pour le bonheur de vos enfants, vous font assez comprendre notre désir de vous voir encourager les bons journaux, les revues sérieuses et orthodoxes, les ouvrages bien pensés et bien écrits. La bonne presse est un élément puissant pour la diffusion de la vérité ; elle est une grande force pour le bien ; elle combat l'erreur et le vice ; elle répand partout l'amour du dévouement, le respect de l'autorité religieuse et civile, les principes d'ordre social, de justice, d'honnêteté dans la vie publique comme dans la vie privée ; elle traite les adversaires avec charité, avec modération, avec impartialité ; elle évite la raillerie, le sarcasme, les accusations mal fondées : bref, elle est une lumière pour l'intelligence, un aliment sain pour l'âme. Vous ne devez donc pas ménager votre concours aux catholiques qui mettent leur science et leur talent littéraire au service de la vérité ; ils exercent une mission salutaire pour la société ; ils sont des apôtres du bien auprès de vos enfants ; ceux qui, dans ces derniers temps, ont fait noblement leur devoir, et ont vaillamment combattu, ont droit aux encouragements et aux félicitations de tous les vrais enfants de l'Église.

RESPECT DE L'AUTORITÉ.

Par votre exemple, encore plus que par vos paroles, Nos Très Chers Frères, inculquez sans cesse à vos enfants LE RESPECT LE PLUS PROFOND POUR L'AUTORITÉ. Notre siècle est tourmenté par la fièvre de l'indépendance, par le désir d'une liberté mal entendue ; toutes les autorités lui sont à charge, il en secoue le joug et tombe dans un état voisin de l'anarchie. L'Europe ne réussit guère à contrôler ces peuples indociles ; elle est comme sur un volcan toujours en ébullition. Ces idées d'insubordination se sont frayé un chemin jusqu'à nous ; et nous avons eu tout récemment la profonde douleur de voir l'autorité épiscopale méconnue dans l'exercice d'un de ses droits les plus inviolables, les plus sacrés : celui de protéger les fidèles contre le grave danger des mauvaises doctrines.

L'esprit du mal fait donc des progrès au milieu de nous ; il insinue perfidement des idées de révolte contre l'autorité, il sème des défiances injustes, il travaille à briser les liens qui unissent les fidèles aux pasteurs, il s'érige en juge de l'Épiscopat et de ses enseignements, il répudie ses condamnations, il conteste ses droits, il cherche à détruire le règne de Dieu dans les âmes et dans la société. Le nombre

de ces libres-penseurs, de ces faux-frères, de ces libertins de la presse est encore fort restreint ; leur influence ne se fait guère sentir en dehors des grandes villes ; toutefois leurs idées malsaines, semblables à l'eau qui s'infiltre à travers les couches du sol, font peu à peu invasion dans les esprits et finiront, si nous n'y faisons sérieusement attention, par exercer de terribles ravages.

Ne manquez pas d'élever vos enfants dans les idées d'ordre, de justice, de respect pour toutes les autorités. Rappelez-leur en particulier que c'est *l'Esprit-Saint qui a établi les Évêques pour gouverner l'Église de Dieu* [1] ; que c'est aux Apôtres et à leurs successeurs, les Évêques, que Jésus-Christ a dit : " *Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé, et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* [2]. *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise, et celui qui me méprise, méprise mon Père qui m'a envoyé* [3]. *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il*

1—Act. XX, 28.
2—Matth. XXVIII, 19, 20.
3—Luc X, 16.

soit regardé comme un païen et un publicain" [1]. C'est à l'Évêque des Évêques, au Souverain Pontife, au successeur de saint Pierre qu'a été confiée, avec le suprême pouvoir des clefs, la mission de paître tout le troupeau, de gouverner l'Église universelle, de confirmer infailliblement ses frères dans la foi ; c'est lui qui est la pierre fondamentale sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Église et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Ces vérités ont besoin d'être gravées profondément dans l'âme de vos enfants, afin qu'elles soient la règle de leur conduite, le flambeau qui servira à éclairer leur marche. Rappelez-leur que l'Évêque catholique est le chef et le père de son diocèse, le pasteur de ses ouailles ; qu'il est revêtu d'un pouvoir divin ; qu'il a le droit de commander, de gouverner, d'administrer et d'être obéi ; que, semblable à la sentinelle qui veille sur les remparts, il doit avoir l'œil toujours ouvert et signaler l'approche de l'ennemi. Faites-leur aimer la sainte Église, leur mère, et inspirez-leur une confiance inébranlable dans sa sage direction. Qu'ils mettent en pratique toute leur vie ces belles paroles de saint Ignace, martyr : *Respectez tous l'Evêque comme Jésus-Christ. Que tous obéissent à l'Evêque, comme Jésus-Christ à son*

1—Matth. XVIII, 17.

l'ère... Que dans les choses ecclésiastiques personne ne fasse rien sans l'Evêque [1] ; et ces autres de saint Cyprien : *Les schismes et les hérésies viennent de ce que l'Evêque qui préside seul à l'Eglise est méprisé par l'orgueilleuse présomption de plusieurs* [2].

II

ÉDUCATION DANS L'ÉCOLE

Jusqu'ici, Nos Très Chers Frères, Nous vous avons parlé de l'éducation des enfants telle qu'elle doit se faire au sein de la famille par les soins assidus de ceux que la nature a investis de ce droit auguste, et qui ne sauraient se soustraire à un si grave devoir sans se rendre coupables envers Dieu, envers eux-mêmes et envers la société.

Mais, on le comprend sans peine, il est impossible, sauf de rares exceptions, que les parents, quelque instruits et dévoués qu'on les suppose, accomplissent par eux-mêmes dans toute sa plénitude cette grande œuvre de l'éducation ; mille soucis, mille distractions extérieures les en empêchent. Force leur est d'avoir recours, conformément aux décrets de Nos Conciles, à

1—Ep. ad Trallian, c. II. 3 ; ad Smyrn. c. VIII.
2—Ep. 69 ad Florent.

des auxiliaires choisis par eux, qui donneront en leur nom cette éducation foncièrement religieuse et morale que tout père doit à ses enfants. C'est ici qu'entre en scène l'Église de Jésus-Christ, dont la mission essentiellement éducatrice et civilisatrice inspire une si haute confiance.

Dans ce siècle d'abaissement moral et de décadence religieuse, où les notions les plus claires et les plus essentielles s'obscurcissent et s'effacent si rapidement dans les esprits, Nous croyons opportun, Nos Très Chers Frères, de rappeler à votre mémoire les principes fondamentaux sur lesquels reposent les droits sacrés de l'Église en matière d'éducation, de signaler en même temps l'influence bienfaisante de son action sur les âmes, comme aussi les moyens et les méthodes qu'elles se plaît à mettre en œuvre pour mieux remplir sa mission d'institutrice des chrétiens.

DROITS DE L'ÉGLISE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.

L'Église, de par la volonté de son divin Fondateur, est un pouvoir essentiellement enseignant. Le droit d'enseigner, que l'Église possède d'une manière exclusive et immédiate, quand il s'agit d'éducation religieuse et morale, elle l'a aussi d'une manière médiate, quand il s'agit des

sciences naturelles ou profanes. Établie en effet pour conduire l'homme et la société vers leur fin dernière qui est le bonheur du ciel, l'Église a le droit de prendre les moyens les plus aptes à la poursuite et à l'obtention de cette fin. C'est dire qu'elle peut fonder, ouvrir elle-même des écoles, des foyers d'enseignement, non seulement pour la formation de ses ministres et l'étude des sciences divines, mais encore pour le bien commun des fidèles et l'étude des sciences profanes. Car la vérité est une ; toutes les connaissances humaines s'enchaînent les unes aux autres par des liens d'étroite parenté, et le moyen le plus sûr, la méthode la plus efficace dont dispose l'Église pour imprégner les esprits des saines notions religieuses qu'elle est chargée de répandre, c'est bien de prendre elle-même en main l'œuvre générale de l'éducation, de la confier à ses prêtres, à ses pieuses Congrégations d'hommes et de femmes, à des personnes d'une vertu éprouvée et d'une science reconnue, et de mener ainsi de front, par un harmonieux développement, l'instruction religieuse et l'instruction purement civile.

Quant aux écoles qui se fondent par l'initiative des parents et des particuliers,—ou que l'État lui-même établit, dans les circonstances qui nécessitent son action,—c'est le devoir de l'Église

d'exercer sur ces institutions une surveillance attentive, pour en proscrire un enseignement qui serait contraire à la doctrine catholique. Bien plus, l'éducation religieuse et morale devant marcher de pair avec la culture intellectuelle, l'autorité ecclésiastique peut et doit exiger qu'aucun maître destiné à enseigner la doctrine chrétienne, ne soit choisi et nommé sans une ratification ou une approbation préalable de la part de ceux que Jésus-Christ a chargés de maintenir intact le dépôt sacré de la foi.

Conformément à ces principes, Nos Très Chers Frères, et selon les dispositions de la loi civile elle-même, Nous voyons dans cette Province le Curé de chaque paroisse visiter, inspecter les écoles placées dans le rayon de sa juridiction. C'est là une sauvegarde, une garantie salutaire pour le bien et le progrès moral des enfants ; et, certes, l'Église Canadienne ne saurait trop se féliciter de pouvoir ainsi, par l'entremise de ses ministres, suivre d'un œil maternel la formation première de ceux en qui réside l'espoir de la religion et de la patrie. C'est pour elle une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation, qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre l'autorité civile et l'autorité

ecclésiastique, et ménage à cette dernière, dans l'approbation des maîtres et des méthodes, une part d'influence propre à sauvegarder les intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la foi. Puisse cette influence grandir encore, au lieu de s'affaiblir ! Que tous les vrais catholiques, au lieu d'en paralyser l'action, l'étendent et la favorisent ! Et notre peuple n'aura pas à se repentir d'avoir aidé, en protégeant les droits augustes et inaliénables de l'Église dans la formation des âmes, des intelligences et des cœurs, au maintien et à la diffusion de cet esprit chrétien, sans lequel les sociétés se corrompent et tombent en ruine. Ces droits sacrés de l'Église, Nous avons le devoir et la volonté bien arrêtée de les conserver dans toute leur intégrité.

Sans doute, Nos Très Chers Frères, dans une société mixte comme la nôtre, c'est-à-dire composée d'éléments religieux tout à fait disparates, il serait peut-être difficile d'espérer qu'on reconnaisse à l'Église Romaine certaines prérogatives dont elle pourrait jouir en un pays exclusivement catholique. Mais une chose Nous paraît claire et au-dessus de toute discussion : c'est que l'Église Catholique, dont les origines sur ce continent remontent au berceau même de la civilisation américaine, et qui n'a cessé depuis près de trois siècles, par ses apôtres et ses mis-

sionnaires, de promener sur toutes ces contrées le flambeau du christianisme, peut légitimement prétendre, sans se voir pour cela condamnée à porter le poids d'une double charge scolaire, au droit d'élever les enfants qui lui sont confiés, dans la foi de leurs pères et de donner à ces enfants une éducation conforme aux principes religieux qu'ils professent. Il y a là, Nous le proclamons, une question de justice, d'équité naturelle, de prudence et d'économie sociale, intimement liée aux intérêts fondamentaux de ce pays. L'épiscopat canadien n'hésita jamais, on le sait, à prêcher en toutes circonstances la paix, la concorde, la confiance mutuelle, une sincère fidélité à la couronne britannique, et il entretient l'espoir que, grâce à la sage et ferme intervention de nos législateurs, grâce aussi à la droiture et à l'esprit de conciliation des divers éléments dont se compose la population du Canada, le malaise qui règne maintenant dans certaines provinces fera bientôt place à un sentiment de satisfaction générale.

HEUREUSE INFLUENCE DE L'ÉGLISE SUR L'ÉDUCATION

Après vous avoir rappelé, Nos Très Chers Frères, les droits sacrés et imprescriptibles de l'Église dans l'éducation de la jeunesse, Nous aurions jugé inutile de Nous attarder à faire

ressortir, l'influence, l'efficacité merveilleuse de son action sur les intelligences et les cœurs, si ce pouvoir et cette influence n'avaient été de nos jours si souvent niés, dénaturés ou révoqués en doute.

Comment nier, Nos Très Chers Frères, l'influence de l'Église en matière d'éducation ? C'est la religion qui donne à l'éducation sa force, sa vertu et les lumières d'une sage direction. A ne considérer la religion que dans le domaine des choses divines, n'est-elle pas déjà par elle-même un puissant moyen de formation pour l'enfance et la jeunesse? Quelle influence n'exerce-t-elle pas sur les diverses facultés de l'âme par les vérités qu'elle enseigne, par sa morale si belle et si pure, par les modèles de vertu qu'elle propose, par les splendeurs de son culte, le chant de ses hymnes saintes et l'auguste caractère de ses cérémonies! L'enfant grandit dans cette atmosphère de piété et de grâce; il y puise graduellement, avec des notions de justice, de vertu et de devoir, un aliment qui nourrit son esprit, élève son caractère, pénètre et vivifie son cœur.

C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. L'influence religieuse étend plus loin son action ; elle domine et embrasse en quelque sorte l'œuvre entière de la formation de la jeunesse. C'est la religion, Nos Très Chers Frères, qui donne à vos

enfants ces instituteurs et ces institutrices dont le savoir et la compétence ont pour garant les études assidues, les recherches longues et patientes auxquelles ils se livrent et par goût et par devoir. Leur vie est un exemple, leur habit—si ce sont des religieux—une autorité qui commande l'obéissance et impose le respect. C'est la religion qui révèle, mieux que ne pourraient le faire toutes les sciences humaines, le prix, la valeur d'une âme, la grandeur de ses destinées, l'importance de ses progrès et de son développement. Aussi quels prodiges de dévouement et de zèle, de charité et de patience ne fait-elle pas accomplir à l'humble Frère, à la timide vierge, aux instituteurs et institutrices chrétiens de nos villes et de nos campagnes, qui voient dans l'œuvre sacrée de l'éducation de l'enfance l'exercice d'un sublime apostolat! Il ne leur suffit pas de polir l'esprit ; c'est à l'âme entière qu'ils s'adressent en la formant et la façonnant à l'image de son créateur, en y jetant ces nobles semences de foi et de probité, de justice et d'honneur chrétien dont l'Église et la société récueilleront un jour les fruits.

C'est pour Nous un devoir et un bonheur de reconnaître ici les éminents services que rendent à nos populations des villes et des campagnes même les plus reculées, tant d'institutrices et

d'instituteurs laïques vraiment catholiques, qui se dévouent à l'instruction des enfants avec un zèle et une habileté dignes des plus grands éloges. Nous formons des vœux ardents pour que leurs travaux, à la fois si pénibles et si méritoires, soient mieux appréciés de tout le monde et plus généreusement rémunérés à l'avenir.

Nous n'entreprendrons pas de démontrer dans le détail tout ce qu'a fait le clergé, ce qu'ont fait les Ordres Religieux, à l'exemple de la Papauté elle-même, soit pour l'avancement des sciences et des lettres, soit pour l'instruction et l'éducation des classes populaires. Cette thèse serait trop longue ; elle est de celles qui se confondent avec l'histoire même des sociétés chrétiennes. Laissons plutôt la parole à Notre bien-aimé Pontife Léon XIII, cet insigne promoteur des sciences divines et humaines, qui, dans un de ses immortels documents, [1] retrace comme en un tableau les bienfaits innombrables de l'action éducatrice de l'Église. " Soucieuse d'encourager tout ce qui est noble, tout ce qui est beau, tout ce qui est louable, l'Église catholique, dit-il, pénétrée de l'utilité des lettres humaines, n'a jamais cessé d'en promouvoir l'étude dans la mesure convenable et de consacrer à cette œuvre

---

1—Bref *Plane quidem.*

une grande partie de ses soins. De fait, tous les Saints Pères étaient des hommes de lettres autant que le comportait leur époque, et il en est même parmi eux dont le talent et la culture ne le cèdent guère aux plus hautes célébrités grecques et romaines. C'est à l'Église que le monde doit ce bienfait inestimable : la conservation presque intégrale des ouvrages des anciens poètes, orateurs et historiens de la Grèce et de Rome. Et, chose bien connue, alors que par toute l'Europe, les belles-lettres, abandonnées, négligées, ou en quelque sorte étouffées par le bruit des armes, allaient tomber dans l'oubli, seuls, au milieu de cette bruyante barbarie, les moines et le clergé leur ouvrirent un asile.....Dans la longue série des Souverains Pontifes, pourrait-on en trouver un seul qui n'ait rendu quelque service à la cause des lettres ? Grâce à leur sollicitude et à leur munificence, des écoles et des collèges ont surgi et ouvert leurs portes à la jeunesse studieuse ; des bibliothèques ont été fondées pour alimenter les études ; les Évêques, sur leurs demandes, ont créé dans leurs diocèses, des cercles littéraires ; les savants et les érudits ont été comblés de faveurs et encouragés dans leurs travaux par de glorieuses récompenses."

Ce n'est pas seulement dans la sphère des hautes études et des sciences les plus élevées

que l'Église catholique a joué un rôle prépondérant ; son action dans l'éducation populaire n'a été ni moins visible, ni moins réelle, ni moins bienfaisante. N'eût-elle fait qu'apprendre aux peuples les doctrines de la foi, les préceptes de la morale et les devoirs de la vie, ce serait déjà une œuvre éminemment civilisatrice. Mais l'histoire de toutes les époques nous la fait voir, en outre, se mêlant au mouvement général de la société, adoucissant les mœurs des barbares, organisant des écoles soit dans les évêchés et les cloîtres, soit dans les bourgs et les campagnes, [1] créant même, pour répondre aux besoins d'instruction plus nombreux et plus pressants de l'époque moderne, d'admirables congrégations d'instituteurs et d'institutrices spécialement chargées de répandre dans le peuple les notions les plus nécessaires au travail et au gouvernement de la vie.

Cette influence de l'Église sur l'éducation nationale, et par suite sur le progrès social, est particulièrement visible et singulièrement remarquable dans les annales du peuple canadien. Qui pourrait l'ignorer ? C'est au zèle et à la charité des fils de saint François comme de ceux de saint Ignace, c'est au dévouement sans bornes des filles de la Vénérable Mère Marie de

---

1— Rohrbacher, XI, 278 ; XVI, 53.

l'Incarnation comme de celles de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, c'est à la science et aux vertus des disciples de M. Olier, comme aussi aux héritiers de la foi, du courage et du désintéressement du Vénérable François de Laval, que notre peuple doit sa formation première. cette forte éducation qui non seulement l'a fait ce qu'il est, c'est-à-dire un peuple religieux et foncièrement chrétien, mais encore lui a conservé, par une instruction solide, éclairée et patriotique, sa langue, ses traditions, son amour des choses de l'esprit, son attachement invincible à sa nationalité. Cette action bienfaisante et illuminatrice de l'Église n'a fait que grandir avec le développement de notre société, grâce au concours puissant de congrégations religieuses d'origine récente, et l'on peut dire qu'elle a été comme l'arche tutélaire et directrice de nos destinées. Malheur à qui, par une erreur fatale ou une odieuse ingratitude, oserait aujourd'hui y porter atteinte et lever sur ce palladium religieux et national une main téméraire ! C'en serait fait de la gloire et de l'avenir de notre race.

Suivant la sage recommandation des Pères du Troisième Concile Provincial de Québec, ne permettez jamais à vos enfants de fréquenter " des institutions où l'on met de côté les principes

catholiques, si l'on ne fait pas profession de les combattre, et où, par conséquent, leur foi serait en péril.....Le danger serait surtout imminent, si vous les placiez dans certaines maisons, qui, de l'aveu de tout le monde, n'ont été érigées que pour la perversion des catholiques. La prétendue charité qui leur ouvre de pareils asiles, où ils sont nourris, habillés et instruits gratuitement, n'a d'autre but que de leur ravir le don précieux de la foi. A quels jugements terribles s'exposeraient les parents coupables qui y enverraient leurs enfants et qui oublieraient jusqu'à ce point leur devoir envers ceux dont le salut éternel doit leur être si cher."

LES MÉTHODES.

Il en est, Nos Très Chers Frères, qui, sans nier les droits de l'Église en matière d'éducation, sans non plus méconnaître l'efficacité de son action, au moins dans le passé, lui reprochent cependant de ne pas savoir adapter ses *méthodes* aux besoins des temps actuels, de marcher avec trop de persistance dans les sentiers battus, et de ne pas tenir compte des progrès du siècle. Ces reproches peuvent être inspirés par de bonnes intentions, mais à coup sûr on ne saurait y trouver l'écho d'idées saines et judicieuses sur la nature propre et le caractère de l'éducation.

L'éducation, Nos Très Chers Frères, dans l'acception la plus étendue de ce terme, peut être physique et morale : physique, en tant qu'elle concerne l'état et les conditions du corps ; morale, en tant qu'elle regarde l'âme.

LES EXERCICES CORPORELS.

Sans doute il est nécessaire pour la formation de l'homme que le corps reçoive tous les soins que requiert cette partie essentielle de notre nature. Des exercices et des jeux, propres à développer les forces musculaires, à entretenir la santé et à activer la vie, sont de mise dans une école ou un collège sagement dirigé. Mais il ne faudra pas pour cela tomber dans l'excès de ceux qui semblent faire consister la partie principale d'un bon système d'éducation dans l'art gymnastique et les succès athlétiques. Autant l'esprit l'emporte sur le corps, autant l'éducation intellectuelle et morale l'emporte sur l'éducation purement physique. Néanmoins, tout en ne cherchant pas à former des athlètes, il nous faut donner à la patrie des hommes qui soient à la fois forts et sains, en même temps qu'instruits, vertueux, capables de soutenir les luttes de la vie.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Or, pour bien former l'homme et le conduire, s'il est besoin, par différentes étapes jusqu'aux sommets de l'instruction supérieure, il importe tout d'abord d'asseoir sur une base solide l'édifice de ses connaissances. Cette base, c'est l'instruction primaire dispensée indistinctement à tous les enfants, parce que tous à quelque état de la vie que la Providence les destine, peuvent avoir besoin, surtout dans les conditions économiques de l'âge moderne, des premiers éléments des connaissanes humaines. C'est pourquoi, Nos Très Chers Frères, Nous ne saurions trop vous exhorter à prendre tous les moyens et à faire tous les sacrifices possibles pour assurer à vos enfants cette première éducation qui peut leur être si utile et pour laquelle ils vous garderont une éternelle reconnaissance. " Sans doute, écrivaient les Pères du Quatrième Concile de Québec, vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens ; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence, et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants." Nous considérons que c'est pour les parents une obligation essentielle qu'ils doivent avoir à cœur de

remplir. D'autre part, Nous engageons les instituteurs et institutrices à déployer dans les humbles mais importantes fonctions de leur art, ou plutôt de leur ministère, cette constance et ce dévouement que la société attend de leur zèle. Donner à l'instruction religieuse la première place, inculquer aux enfants les idées d'obéissance, de devoir, de travail, d'honneur chrétien, de répulsion pour le vice, ne pas surcharger leur mémoire et leur intelligence encore faibles par une trop grande multiplicité de matières : voilà ce qu'il faut ne jamais perdre de vue dans cette œuvre capitale.

Parmi les enfants qui sortent de l'école primaire, les uns (et c'est le grand nombre) s'en vont de suite grossir l'armée des travailleurs. D'autres prennent le chemin de l'école spéciale, consacrée à la science de l'industrie on du commerce; d'autres enfin, appelés par Dieu à une plus haute mission sociale, viennent se ranger sur les bancs du collège classique.

BUT DES ÉTUDES CLASSIQUES

Dans la pensée de l'Église, Nos Très Chers Frères, le collège classique n'est donc pas une institution destinée à former des spécialistes pour telle ou telle branche particulière de l'ac-

tivité humaine. Non, c'est une maison d'un caractère plus général, un établissement qui a pour but de donner au jeune homme, futur ministre de l'Évangile ou futur membre des classes dirigeantes de la société, cette formation élevée de l'intelligence et du cœur, à laquelle se surajoutent les études professionnelles et sur laquelle celles-ci reposent comme sur leur fondement naturel. Pour cela, sans exclure l'enseignement des matières qu'on est convenu d'appeler pratiques et qui appartiennent plutôt soit à l'école primaire, soit à l'école spéciale, l'Église veut surtout qu'on y développe l'esprit des jeunes gens par l'étude des langues et des modèles classiques, qui, d'après une expérience répétée de plusieurs siècles, sont et seront toujours les instruments les plus efficaces de la formation intellectuelle. Non seulement, en effet, le commerce des auteurs anciens fait passer sous nos yeux ce que le génie littéraire a produit de magnifique dans le domaine du beau et du vrai, mais encore l'analyse et l'étude de leurs ouvrages, tout en développant les facultés de l'esprit, servent admirablement à mieux faire comprendre les langues modernes elles-mêmes.

Nous ajouterons que l'Église attache, non sans raison, une importance souveraine à l'étude approfondie des sciences philosophiques, les-

quelles ont une portée et une utilité si générale. N'est-ce pas, en effet, à la philosophie que les sciences inférieures empruntent leurs principes ? N'est-ce pas sur ses conclusions si sûres, si lumineuses que se fondent en particulier et la science du droit et la science de l'homme ? Aussi est-il désirable que tous ceux que leur vocation destine aux études professionnelles n'entreprennent ces dernières qu'après avoir puisé aux sources vivifiantes de la philosophie ces principes et ces connaissances qui font les esprits bien pensants, judicieux, capables de résister aux sophismes de l'erreur et de jouer un rôle sérieux dans le gouvernement des États.

Il convient aussi de rendre à nos institutions classiques et autres le témoignage bien mérité qu'elles enseignent les sciences pratiques avec un succès toujours croissant et selon les besoins du pays, et qu'elles ne négligent rien pour développer les études qui peuvent être utiles dans le commerce de la vie.

Du reste, Nos Très Chers Frères, cette haute culture classique, littéraire et philosophique, que Nous vous recommandons, est en parfaite harmonie avec le tempérament, le génie propre et les aptitudes de notre race et des peuples catholiques en général. L'amour du vrai et du beau dans la religion et les lettres a été, dès le prin-

cipe, le signe caractéristique de la civilisation canadienne, et ce serait une faute grave, une sorte de déchéance et d'abdication nationale que de renoncer sciemment et délibérément à un si juste titre de gloire.

Bénissons, Nos Très Chers Frères, la divine Providence d'avoir permis et voulu que la religion, en cette Province, exerçât jusqu'à ce jour un contrôle si efficace sur l'œuvre de l'éducation, et prions le Dieu tout-puissant de maintenir toujours parmi nous un ordre de choses si consolant. C'est une grande sauvegarde pour la foi et les bonnes mœurs ; c'est aussi, disons-le, un motif de ferme confiance dans l'avenir intellectuel de notre patrie.

L'ÉGLISE AMIE DU VRAI PROGRÈS

L'Église catholique n'est pas opposée au vrai progrès ; elle le désire au contraire, elle l'appelle de tous ses vœux non seulement dans les sciences et les lettres, mais encore dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, en tout ce qui peut améliorer le sort de l'homme. Elle voit d'un œil favorable la fondation d'écoles spéciales destinées à promouvoir nos intérêts matériels ; elle fait même tout ce qu'elle peut pour perfectionner ce genre d'études, pourvu que ce ne soit pas au détriment d'études supérieures plus impor-

tantes et plus nécessaires ; elle bénit le savant, chercheur infatigable, qui, après avoir arraché à la nature ses secrets et ses trésors de fécondité, les fait servir à son avantage et à celui de ses semblables.

Entendez sur ce sujet l'éloquente et poétique parole du cardinal Pecci, devenu le grand Pape Léon XIII. " Combien l'homme apparaît majestueux et beau, alors qu'il commande à la foudre et la fait tomber impuissante à ses pieds ; alors qu'il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, à travers les abîmes de l'océan, par delà les montagnes abruptes et les déserts sans fin ! Comme il se montre dans toute sa gloire, alors qu'il ordonne à la vapeur d'attacher en quelque sorte des ailes à ses épaules et de le conduire avec la rapidité de l'éclair à travers la terre et les mers ! Comme il est puissant lorsque, par des procédés ingénieux, il développe cette force elle-même, l'emprisonne et la conduit, par des sentiers merveilleusement combinés, pour donner le mouvement et pour ainsi dire l'intelligence à la matière brute, laquelle ainsi remplace l'homme et lui épargne les plus dures fatigues ! Dites-moi s'il n'y a pas en lui comme une étincelle de son Créateur, lorsqu'il évoque la lumière pour lui faire dissiper les ténèbres de la nuit et orner de ses splendeurs

les vastes salles et les palais. L'Église, cette mère affectueuse, qui connaît tous ces progrès, est si loin de vouloir y apporter des obstacles, qu'à cette vue, au contraire, elle tressaille de joie et d'allégresse..... D'autre part, quelle raison pourrait-il y avoir pour que l'Église fût jalouse des progrès merveilleux que notre âge a réalisés par ses études et ses découvertes ? Y a-t-il en eux quelque chose qui, même de loin, puisse nuire aux notions de Dieu et de la foi [1] ? "

Ces remarquables paroles ne sont que le développement de la doctrine du Concile du Vatican au sujet de l'accord de la raison et de la foi. " Bien loin que l'Église, disent les Pères de ce Concile, soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour les hommes ; bien plus, elle reconnaît que comme les arts et les sciences viennent de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, ils doivent de même conduire à Dieu avec l'aide de sa grâce [2] ."

" O sainte Église catholique, pouvons-nous nous écrier avec saint Augustin, mère véritable

---

1—Lettre pastorale sur l'Eglise et la civilisation, 1877.
2—Conc. Vatic. Cap. IV, *De Fide et Ratione.*

des chrétiens, c'est vous qui formez l'éducation du genre humain ; vous vous faites enfant avec les enfants, forte avec les jeunes gens, tranquille avec les vieillards, en suivant ainsi les progrès non seulement du corps, mais de l'âme [1] ! "

CONCLUSION

Voilà, Nos Très Chers Frères, la direction que Nous croyons devoir vous donner, pour assurer le bonheur et le salut éternel de vos enfants. Veillez sur eux ; éloignez-les des mauvaises compagnies ; ne leur permettez jamais des lectures dangereuses. Que votre vie vraiment chrétienne leur prêche constamment l'amour du devoir, l'esprit de sacrifice, la fidélité aux pratiques religieuses, la plus haute probité, le respect de l'autorité. Profitez des secours que l'Église de Dieu vous offre pour développer l'intelligence de vos enfants et former leur cœur. Pour y mieux réussir, respectez l'influence légitime de l'Église en matière d'éducation, et ne perdez jamais de vue qu'elle est de droit divin la gardienne de l'âme de vos enfants.

Que le Bon Dieu répande sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions ! Puissent vos chers enfants faire votre joie et votre consolation sur la terre et être plus tard votre couronne dans le ciel !

1—S. Augustin, *De moribus Eccl.*

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, aussitôt après sa réception, en une ou plusieurs fois.

Fait et signé par Nous, le dix-neuvième jour de mars, fête de saint Joseph le glorieux Patron du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. Card. TASCHEREAU, Arch. de Québec.
† Édouard-Chs, Archev. de Montréal.
† J.-Thomas, Archev. d'Ottawa.
† L.-N. Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.
† L.-F., Év. de Trois-Rivières.
† L.-Z., Év. de Saint-Hyacinthe.
† N.-Zéphirin, Vic. Apost. de Pontiac.
† Elphège, Év. de Nicolet.
† André-Albert, Év. de Saint-Germain de Rimouski.
† Michel-Thomas, Év. de Chicoutimi.
† Joseph-Médard, Év. de Valleyfield.
† Maxime, Év. de Druzipara, Coadjuteur de S. G. Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe.
† Paul, Év. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B.-Ph. Garneau, Ptre,
Secrétaire de l'Archevêché de Québec.